

Le Garnach'infos

Le bulletin municipal de La Garnache



Somm'aire



Le mois en images	4
Les temps forts	5
La minute Garnachoise	8
L'Actu des Assos	12
Forces vives économiques	14
Agenda	16
Conseil municipal & État civil	18

HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi : 8h45 à 12h15 - 13h45 à 18h
Samedi de 9h à 12h15

Mairie : 02 51 93 11 08 - contact@lagarnache.fr
Numéro d'astreinte des élus : 06 83 58 59 99
Challans Gois Communauté : 02 51 93 56 73
Urgence médicale : 15 • Pharmacie de garde : 3227
Pompiers : 18 • Gendarmerie : 02 51 68 07 39 (ou le 17)
Sauv (eau potable) : 02 53 59 40 00 • ENEDIS : 02 44 21 11 48

Édito

Terre de Sports est né, profitez-en, faites du sport !

Il aura fallu 12 années d'intense travail, qui ne se voit pas toujours d'ailleurs, de consultations, d'élaboration du projet, de modifications administratives, d'acquisition, de travaux, d'aménagements... pour aboutir à la livraison et l'inauguration le 6 septembre dernier du complexe sportif « Terre de Sports ». **La Garnache, ville sportive !** Oui aujourd'hui encore plus qu'hier et maintenant prête à affronter demain.

Réaliser un nouveau complexe sportif était assurément une nécessité et les consultations faites auprès du monde associatif en 2013 ont confirmé, non-seulement le constat de saturation des créneaux de salles, mais aussi fixé des objectifs de développement des équipements sportifs afin d'adapter les offres aux nouveaux modes de vie. Dans une commune où **près d'un habitant sur deux exerce une activité sportive**, notre mission était évidemment d'offrir les meilleures conditions à ces exercices. Nous sommes donc heureux, en plus de l'accompagnement aux associations au quotidien, d'avoir mis à disposition **un équipement de qualité pour des pratiques dans les meilleures conditions sans avoir à se déplacer**. C'est aussi une **participation active au développement durable** en plus du choix des matériaux et des procédés mis en place. N'oublions pas que notre commune bénéficie d'un tissu associatif particulièrement riche avec **85 associations dont 26 sportives**. C'est une chance qui nous crée des devoirs et La Garnache se réjouit de voir l'offre sportive **continuer de s'étoffer et se diversifier**. La commune répond ainsi au dynamisme engendré par l'activité des clubs sportifs et continue de contribuer à **l'attractivité de notre territoire**.

Après les premiers travaux de construction qui ont pu débuter en octobre 2021 pour une livraison partielle en mars 2023 du bâtiment central suivie d'une livraison finale des terrains de foot ce 1^{er} septembre 2025, le complexe comporte :

- **3 600 m²** : Superficie totale du bâtiment construit pour une **surface utile de 2 700 m² avec une salle multisports de 1 056 m²** avec revêtement de sol dernière génération, des gradins de 450 places assises, des espaces de rangements sécurisés et compartimentés, **1 mur d'escalade de niveau régional de 11 m de haut, avec 2 000 prises**, des équipements prévus pour la pratique du basketball, du badminton, du handball, du volleyball, du tennis, du foot salle, **1 salle de danse de 200 m²** avec revêtements parquet et des miroirs et barres de danse, **1 dojo de 200 m²** et l'espace de combat de 10x10m, **1 accueil de 100 m²** avec des espaces bar et restauration et une salle de réunion pour les associations dont un espace bureau et deux bars un extérieur et l'autre intérieur, **3 terrains de football** avec **1 terrain d'honneur et ses gradins de 150 places avec gazon naturel, et 2 terrains de football** avec gazon synthétique décarboné et 80 % naturel (sable, liège, et texture en fibre naturelle de canne), **1 espace tennis** avec 2 terrains et mur de frappe. Il s'agissait pour la commune de créer **un nouveau plateau sportif à l'extérieur du centre bourg**, car la commune dispose déjà de deux salles en centre bourg, à proximité de la salle culturelle, et en continuité du parc de loisirs de l'Equaizière équipé d'équipements sportifs: parcours de santé, terrain de BMX, skate park...Cet ensemble devenant un pôle d'équipements publics mutualisé à vocation sportive et culturelle et marquant une entrée de ville importante grâce à divers aménagements structurants où peuvent cohabiter utilisateurs, véhicules, cycles et piétons.

Cette réalisation a pour objectifs **de compléter l'offre en salles multisports, d'améliorer à cette occasion, certains équipements** (terrains de football, courts de tennis), qui permettront **d'offrir de meilleures conditions de pratique et de libérer du foncier en centre bourg** permettant ainsi la construction de nouveaux logements en période de raréfaction des terrains constructibles et pour agir pour le Zéro Artificialisation Nette des sols, **d'offrir la possibilité à de nouvelles pratiques d'émerger** (sports de raquette, escalade, musculation...), de permettre la pratique du sport, ingrédient essentiel et ciment de la socialisation, du renforcement de la santé, du bien grandir et vivre ensemble.

Pour réaliser ce programme, **nous avons aussi été très attentifs à réaliser une construction la plus respectueuse de l'environnement...** Pour aujourd'hui et pour demain y compris dans sa maintenance au quotidien. **Être vertueux pour notre planète, c'est : réaliser des terrains synthétiques uniques au monde, récupérer eaux de pluies, stocker les eaux pour arroser, construire des places de parking sans enrobé, mettre des ampoules basses tensions ou basse consommation, installer des panneaux photovoltaïques et produire de l'énergie verte, réaliser des compensations ou préservations de faune et de flore, faire travailler des entreprises locales et certifiées, conserver un maximum de lumière naturelle...**

Parlons et rendons compte du **coût de cet investissement**. Les travaux de construction s'élèvent à **8.5 millions d'euros hors taxes**. Sans avoir augmenté les impôts nous avons assuré **un autofinancement à hauteur de 5.5 millions** avec un emprunt de **3 millions d'euros**. Nous avons perçu **des subventions pour un montant de 1 117 379 €**. Merci à nos partenaires institutionnels.

Nous ne pouvons maintenant espérer qu'une seule chose: bon sport à tous et bon usage de cet équipement multi-modal !

François PETIT, Maire de La Garnache

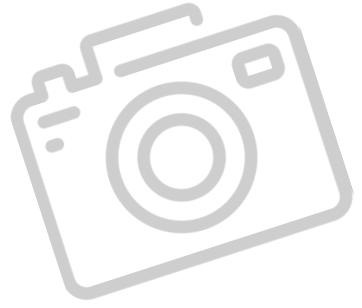


Édition : Commune de La Garnache • **Directeur de la publication :** François PETIT • **Rédacteurs, concepteurs :** Stéphanie CHEVRIER, Antoine CARTRON, Service communication • **Création et maquette :** Service communication de la Mairie de La Garnache • **Crédits photos :** Commune de La Garnache, Associations, Pixabay, Flaticon, Freepik • **Tirage :** 3 200 exemplaires • **Impression :** Aurelis Communication

Distribution par les jeunes dans le cadre de l'opération Gagne ton argent de poche et/ou par les élus et agents • Exemplaires également disponibles en Mairie, sur notre site web et chez vos commerçants locaux.

Toute reproduction, même partielle de ce document est interdite - Ne pas jeter sur la voie publique

LE MOIS en images



Inauguration du complexe Terre de sports

Une journée festive et sportive !



Semaine Bleue

Une semaine riche en partage !

Marché artisanal

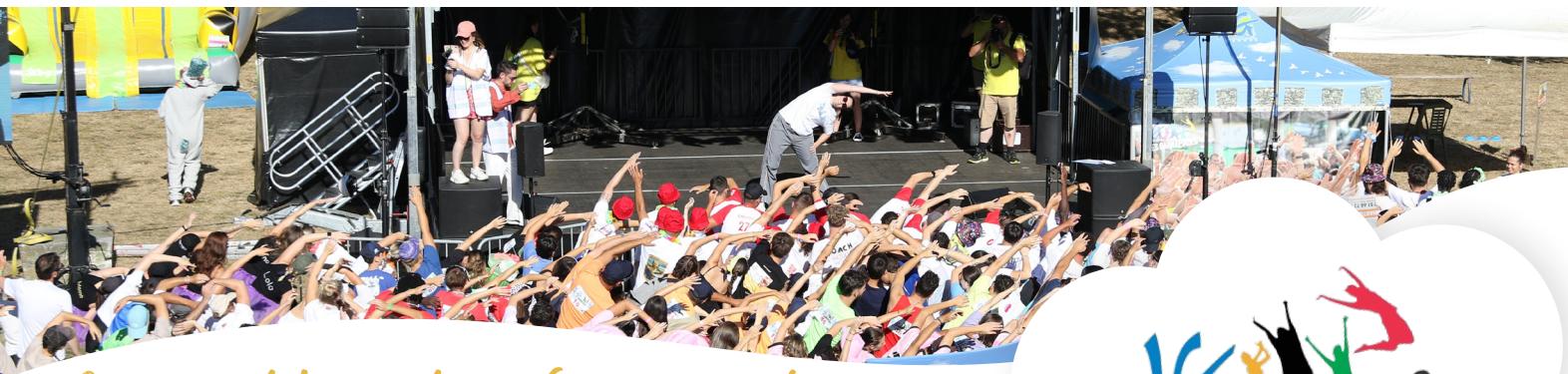
Merci à tous les participants !



Marche Rose

Octobre Rose 2025

LES temps forts



8ème édition des Garnapiades : ils ont relevé le défi !



La municipalité, en partenariat avec les associations locales, a organisé cet été la **8ème édition des Garnapiades**, un moment de fête et de solidarité. L'événement a mobilisé près de 200 bénévoles pour assurer sa réussite.

Les olympiades : esprit sportif et convivialité

865 participants se sont affrontés lors des olympiades, répartis en :

- 57 équipes adultes
- 38 équipes familles
- 29 équipes juniors

Sur un total de 27 épreuves, les participants ont rivalisé d'adresse, de force et d'humour avec des jeux d'eau, des jeux sportifs, des jeux de réflexion et de concentration...

Diversité des participants

Les participants sont venus de **toute la région** : Vendée, Loire Atlantique, Maine et Loire,

Sarthe, Mayenne, Normandie, Hauts de Seine, Yvelines, Val d'Oise, Loiret... Sans oublier nos amis espagnols, venus tout spécialement **de Casinos, dans le cadre du jumelage**.

Récompenses et bonne humeur

Plusieurs podiums ont été honorés :

- L'équipe « **Les Frelons athsmatiques** » s'est vu décerner la première place en classement Familles ;
- Pour le classement Juniors, l'équipe « **les Paninis au nutella** » arrive en première position.
- Dans la catégorie Familles, les vainqueurs sont les membres de l'équipe « **La Team** ».

Après vote des bénévoles, le **prix du fair play** a été attribué à l'équipe des « **Languettes** » et le **prix du meilleur déguisement** à l'équipe « **LG Mousse Papame** ».

On peut féliciter l'ensemble des équipes qui ont fait montre de beaucoup de créativité et d'originalité concernant leurs costumes !

Soirée festive : un feu d'artifice dédié à l'Espagne

La soirée a rassemblé près de 4 000 personnes autour d'un **buffet champêtre**, suivi d'animations musicales avec la fanfare Guacamole Mambo et le groupe local **Arkanciel**. Le point d'orgue de la journée a été le **feu d'artifice**, programmé en hommage à l'Espagne, à la tombée de la nuit.

Ensuite, le public a pu enflammer la piste de danse grâce aux DJ de Stéréophobie.

Témoignages

« Top, on reviendra l'année prochaine, bravo aux bénévoles et à la mairie » - « Excellente organisation, nous revenons chaque année et nous ne sommes jamais déçus ! Merci à toutes les équipes » - « Très bonne ambiance ! » « C'était top ! On revient l'année prochaine sans hésiter ! » « Première fois que j'y participais, j'y retournerai volontiers et recommanderai ! merci à tous les bénévoles » - « Excellent comme toujours avec des bénévoles investis au top ! » - « Génial comme depuis le début, félicitations »

En résumé : La 8ème édition des Garnapiades a été un véritable succès !

- 200 bénévoles
- 865 participants aux olympiades
- 27 épreuves
- 4 000 visiteurs en soirée
- Animations, émotions, festivité, solidarité

Un grand merci à tous les participants, bénévoles, associations et partenaires, grâce à qui cet événement a été une belle fête intergénérationnelle, régionale... et européenne !

Docto-loto : un grand merci à tous nos figurants !



Afin de **renforcer l'offre de soins sur le territoire**, la commune a choisi de lancer un appel aux professionnels de santé... en misant sur **l'humour !** Un court-métrage décalé, tourné intégralement à La Garnache avec l'aide de figurants locaux, réalisé par Elisa Roblin et Valerian Potier.

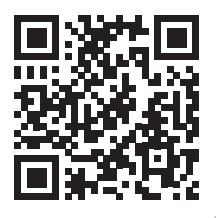
« *Et si on jouait notre santé au loto ? À La Garnache, la pénurie de médecins n'existe pas...* »

La ville en déborde ! Entre satire mordante et comédie burlesque, découvrez "Docto-Loto", un court-métrage délirant sur une ville où s'installer relève du tirage au sort. »

Écoutez dès maintenant la bande originale du film !



Pour regarder le court-métrage :



Ouverture du Murmure des Pierres : Quand les pierres parlent, l'histoire se révèle...

Depuis **le vendredi 8 août**, La Garnache a créé un tout nouveau type d'expérience alliant l'histoire locale et la réalité virtuelle : **Le Murmure des Pierres**.

Installé au **parc du Château**, ce lieu vous permet de vous replonger dans l'histoire Garnachoise avec trois types d'expériences :

- **Le conseil des indomptables** : Une rencontre virtuelle où 4 figures majeures de La Garnache reprennent vie et dialoguent sous vos yeux : Pierre IV de La Garnache, Jeanne de Belleville, Françoise de Rohan et Charette.

- **Les tables du temps** : Explorez l'évolution du territoire à travers des supports interactifs.

- **L'Histoire en 360°** : Plongez dans le temps grâce à la réalité virtuelle. Équipez-vous d'un casque et visionnez en tout cinq films immersifs d'environ huit minutes accompagné de **Garno** !



Inauguration du complexe Terre de Sports : une journée riche en sport et en convivialité !



Notre complexe sportif a désormais un nom : « Terre de sports ». Il a été inauguré le 6 septembre dernier, sous un soleil radieux, en présence du sous-préfet Jean-Pierre Balcou, de notre député Philippe Latombe, de notre vice-présidente de région Isabelle Leroy, de notre conseillère régionale Evelyne Menettrier et de nos conseillers départementaux Rémi Pascreau et Nadia Rabreau ainsi bien sûr que des élus locaux et d'un grand nombre de Garnachoises.

Beaucoup d'animations ont jalonné cette journée, proposées par les associations sportives garnachoises : démonstrations et initiations de basket, foot, danse, arts martiaux, tir à l'arc, badminton, tennis de table, rink hockey, patinage, babyfoot, palets, escalade...

De nombreux shows ont aussi été présentés avec les Barjot Dunkers, un footballeur Freestyle, la compagnie de patinage Arcadia, un spectacle acrobatique avec les Écuries du Mas, sans oublier les matchs de championnat de Football qui se sont succédés tout l'après-midi.

Une ambiance très conviviale a marqué l'ouverture officielle de ce bel équipement, c'est tout du moins ce qu'en ont retenu les participants, avec un bon moment de partage autour de grillades animé par le duo musical « Double Effet » et des échanges et instants vécus fort sympathiques.

Avis aux amateurs, il manque encore un certain nombre de portraits pour que notre fresque collaborative puisse être installée dans le hall d'entrée du Complexe Terre de sports, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos via l'adresse mail communication@lagarnache.fr



On prend les mêmes et on recommence

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés le lendemain matin sur le même lieu pour y vivre notre traditionnel **Forum des associations**.

Tout le tissu associatif garnachois s'était donné rendez-vous : sport, culture, loisirs, enfance, bien-être, services... Impossible de ne pas trouver son bonheur au fil des stands. Au total **43 associations** ont pu présenter à la population leur activité. Ce moment a aussi été l'occasion de partager, d'échanger et de procéder à l'enregistrement des adhésions.

Un grand merci à toutes les associations et aux habitants pour leur présence et investissement durant ce week-end intense !

LA MINUTE Garnachoise



Octobre Rose

Comme chaque année, La Garnache se mobilise pour **Octobre Rose**, le mois de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein. L'équipe municipale, les associations et les bénévoles ont préparé déjà un programme varié, solidaire et festif pour rassembler toutes les générations autour de cette cause.

Marche, convivialité, culture, actions solidaires... de nombreux rendez-vous vont rythmer ce mois d'octobre

Bénéfices & dons pour chacune des animations reversés à la Ligue contre le cancer et Jeune et Rose



26.10

○ Vente de viennoiseries

📍 À domicile

• Passez commande en Mairie ou en boulangerie de La Garnache (jusqu'au 24.10)

1.20 € le croissant

1.30 € le pain au chocolat

31.10

○ Halloween Rose

📍 Complexe Terre de Sports

🕒 19H30

• Self défense féminin - Ouvert à tous (*Kempo La Garnache*)

• Tournoi badminton - Uniquement aux adhérents (*Badminton Garnachois*)

• Maquillage, buvette & restauration - Ouvert à tous

Tout le mois d'octobre

○ **Expo photo en mairie**
(par l'Image Garnachoise)

○ **Vente de sculptures en mairie** (par l'Atelier de la Sculpture)

La Garnache en fête



La magie de Noël s'invitera à La Garnache **le week-end du 6 et 7 décembre 2025**. La place de la Mairie se parera de **lumières et d'animations** pour accueillir habitants et visiteurs dans une ambiance **conviviale et festive**.

Comme chaque année, petits et grands pourront profiter de ce rendez-vous incontournable de fin d'année : décos, marché, spectacles, musique et surprises viendront rythmer ces deux journées placées sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Le programme arrive prochainement...

Location de vélos : le service évolue

Notre flotte de vélos à assistance électrique fait **peau neuve** !



communes voisines, et obligation de restituer le vélo propre, en bon état et à la date convenue.

- **Responsabilité et sécurité** : l'emprunteur est responsable du vélo dès sa prise en charge, doit prévenir tout vol (déclaration à la gendarmerie et à la mairie) et sécuriser le vélo avec un antivol efficace.
- **Caution et assurance** : un chèque de 800 € est demandé en garantie (encaissé seulement en cas de vol ou non-restitution). L'emprunteur doit aussi disposer d'une assurance responsabilité civile.

• **Prêt gratuit et réservé aux habitants** : le service est gratuit, sur réservation auprès de la mairie, et accessible uniquement aux majeurs domiciliés à La Garnache (ou mineurs accompagnés d'un responsable légal).

• **Utilisation personnelle** : le prêt est strictement individuel, le vélo ne peut pas être cédé ou loué à une autre personne.

• **Engagement de l'emprunteur** : respect du code de la route, utilisation sur La Garnache et les

Logements sociaux : rappel important



Les logements sociaux sont gérés par des **bailleurs sociaux**. Sur La Garnache, il y en a trois : **Vendée Habitat, Vendée Logement et Podeliha**. Quand un logement se libère sur la commune, le bailleur a l'obligation de **prévenir le CCAS**, qui réunit une commission pour proposer des noms pour le logement en question. Bien entendu, le logement doit être **adapté au nombre de personnes composant le foyer**. Donc la commission, grâce à une plateforme qui référence toutes les demandes, propose des noms aux bailleurs. Mais au final, c'est le bailleur qui décide quel sera son locataire parce qu'il a accès à des données que nous n'avons pas. Mais il faut savoir qu'il y a beaucoup de demandes pour peu de logements. Au lotissement du Parc, sur les 40 logements sociaux prévus, **16 ont été livrés** mais la **construction des 24 logements restants est stoppée** : le promoteur est au tribunal. Vendée Logement comme la municipalité **espèrent que cette situation se débloquera**, mais nous n'avons aucune visibilité quant à la date prévue.

Travaux de l'Ehpad : début de la phase 3



Les **travaux à l'EHPAD continuent**. La phase trois vient de commencer et nous verrons ainsi les logements du bâtiment C rénovés y compris le pôle soin. Le hall d'entrée sera aussi **refait complètement**. En attendant les résidents de ce bâtiment sont répartis sur les logements de la résidence autonomie pendant les neuf mois que dureront les travaux.

Viendra ensuite le **réaménagement du parc et des parkings**. Puisque la phase trois commence, le parking derrière l'EHPAD qui accueillait la grue, est maintenant terminé et aménagé pour permettre d'accueillir les patients du centre de santé communal avec également un parking à vélos. L'entrée de notre centre se fera dorénavant au **13 impasse des Cyprès** de façon plus confortable. Le secrétariat déménage de ce côté là aussi.



En novembre, on arrête ensemble.

« Vous n'étiez pas seul quand vous avez commencé,
vous ne serez pas seul pour arrêter »

Le centre de santé communal de La Garnache participe cette année à l'opération **Mois sans tabac**. Cette action a pour objectif d'inciter les fumeurs au **sevrage tabagique pendant 30 jours** et permet de bénéficier gratuitement d'un accompagnement **adapté et personnalisé** pendant les mois d'octobre et novembre.

- Infothèque dans les locaux du Centre de santé
- Stand au marché du dimanche 9 novembre, Place de la Mairie
- Possibilité d'un rendez-vous individuel d'accompagnement avec un médecin.

Inscrivez-vous sur
mois-sans-tabac.fr



L'ACTU DES ASSOS



Club
Alpin

Vous aimez l'escalade, la montagne, le ski, la randonnée ? **Bienvenue au Club Alpin de La Garnache !**

Notre club a pour mission :

- Rendre accessible au plus grand nombre, une pratique autonome et responsable des activités liées à la Montagne.
- Contribuer à la formation et à la sécurité des usagers de la montagne, à l'aménagement du territoire et à la protection du milieu naturel, à l'élaboration et à la transmission d'une culture montagnarde.
- Rassembler les pratiquants des activités de montagne et leurs associations et à assurer leur représentation dans les instances nationales et internationales.
- S'engager pour que la montagne demeure un espace de liberté et d'avenir

En adhérant au Club Alpin de La Garnache, outre l'escalade dans la salle, vous pourrez profiter des autres activités et sorties que le club organise : escalade en milieu naturel, ski de randonnée, raquette, randonnée montagne, via ferrata...
Encadrement, sécurité et formation sont de rigueur.

**Initiation
débutants à partir
de 16 ans
En septembre**

Créneaux

- **Lundi soir à 20h30 pour les autonomes**
- **Mercredi soir de 18h30-20h30 pour l'initiation débutant et les autonomes**
- **Vendredi soir à 18h30 pour les autonomes**

Contact :

Michel FRANÇOIS

Tel : 06 07 55 40 51

Raymond BARREAU

Tel : 07 86 53 82 79

Mail : clubalpinlagarnache@gmail.com

www.clubalpinlagarnache.ffcam.fr



Club Alpin - La Garnache
Fédération Française des
Clubs Alpins et de Montagne



La Gaîté

La Gaîté : la retraite mais version active !

À La Garnache, la retraite n'est pas synonyme d'ennui... bien au contraire ! Avec l'Association Garnachoise des Retraités La Gaîté, chaque semaine est l'occasion de partager des rires, des découvertes et de belles rencontres...

Rejoindre La Gaîté, c'est rejoindre un grand groupe de 170 adhérents. On se retrouve pour discuter, jouer, danser, marcher... mais surtout pour profiter de la vie ensemble.

Des activités pour tous les goûts

- Jeux et concours de belote pour les amateurs de cartes.
- Marche pour garder la forme.
- Repas dansants pour se régaler et s'amuser sur la piste.
- Sorties et voyages pour découvrir, s'évader, rire sur la route.
- Actions solidaires pour apporter un peu de chaleur aux plus isolés.

Vous êtes retraité(e) et vous cherchez une association où l'on se sent actif ?

Venez pousser la porte de La Gaîté !

Contact :

EUGENE Pascal

Tel : 02 51 60 13 65

Mail : pascal.eugene@laposte.net

GIRAUD Christiane

Mail : giraud.christ.85@gmail.com

Pourquoi adhérer ?

Parce que La Gaîté, c'est :

- Des amitiés qui se créent facilement.
- Des journées pleines d'énergie et de bonne humeur.
- Le plaisir de bouger, de rire et de partager.
- La certitude de ne jamais rester seul(e).



FORCES VIVES économiques



L'Atelier du Carreleur

Je suis un **carreleur**, un professionnel du bâtiment spécialisé dans la pose de revêtements tels que le **carrelage, la faïence, le marbre ou la mosaïque**. J'interviens principalement sur les **sols, les murs** et parfois les **escaliers**, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments.

Mon travail commence par la **préparation des surfaces** (nettoyage, râgréage, chape), puis la **découpe** et la **pose précise des carreaux** selon un plan défini. Je dois faire preuve de **minutie, de propreté, de patience, de rigueur, de sens esthétique et de compétences techniques** pour garantir un rendu à la fois solide, durable et harmonieux.

Comme écrit sur le camion je fais :

- Pose de carrelage du petit au grand format (je suis spécialisé dans la pose de carreaux XXL !)
- Terrasse carrelée
- Terrasse sur plot
- Chape liquide et traditionnelle
- Dallage
- Béton décoratif et désactivé

Contact :

Anthony Pontoizeau

Tel : 06 84 52 65 84

Mail : latelierducarreleur85@gmail.com



À leur mémoire 85/44

Je m'appelle Virginie, j'ai 42 ans, j'habite La Garnache et je viens de créer ma micro-entreprise «À leur mémoire 85/44», spécialisée dans **l'entretien et le fleurissement de sépultures**. Ce projet est né d'une histoire profondément personnelle.

Très récemment et en l'espace de 7 années, j'ai perdu six êtres chers : mes quatre grands-parents et mes deux parents. Une succession de départs brutaux et rapprochés, qui m'a bouleversée et transformée à jamais.

Ce chemin de deuil m'a poussée à réfléchir à l'essentiel et de cette épreuve est née l'envie de me tourner vers une activité pleine de sens. J'interviens dans un rayon de 20 km autour de La Garnache et Challans, couvrant plusieurs communes en Vendée (85) et en Loire-Atlantique (44).

À leur mémoire 85/44, c'est une présence douce et respectueuse, même en votre absence.



Contact :

Tel : 06 07 47 76 52

Mail : aleurmemoire85.44@gmail.com

Les Gourmandises de Biscotte

Depuis août, et suite à une reconversion professionnelle liée à une passion profondément ancrée depuis des années, j'ai créé **Les Gourmandises de Biscotte**, une pâtisserie sans boutique physique. En effet, tout se passe **via le site ou les réseaux de communications** (sociaux, téléphone, mail ou même Whatsapp!).

J'ai fait ce choix afin de rester proches de mes clients gourmands et de répondre au maximum à leurs attentes: un évènement, une personnalité. Les pâtisseries sont axées sur le goût, le retour de certains desserts traditionnels délaissés et la mise en avant **du 100% Artisanal**, le plus local possible (fruits de saison, sel de Noirmoutier...)

En plus des gâteaux tous événements, je fabrique aussi de la biscuiterie et de l'épicerie (caramel, pâte à tartiner...) qui peut être **envoyé partout en France via le site**.

D'ailleurs, vous pouvez actuellement apprécier la pâte à tartiner de noisettes au sein de la Crêperie du Château de La Garnache, servie dans les crêpes dessert de Sabine, mais aussi disponible en vente avec quelques produits de la gamme.

Où tout cela est produit ? Au sein d'un laboratoire en généreuse association avec William MERIEAU, lui aussi Garnachois, dans son restaurant Au Comptoir Urbinois à Saint Urbain, lieu de retrait en Click & collect de vos produits commandés.

Un bel exemple de solidarité entre entrepreneurs de La Garnache !



Contact :

Tel : 06 95 66 51 83

Mail : lesgourmandisesdebiscotte@gmail.com

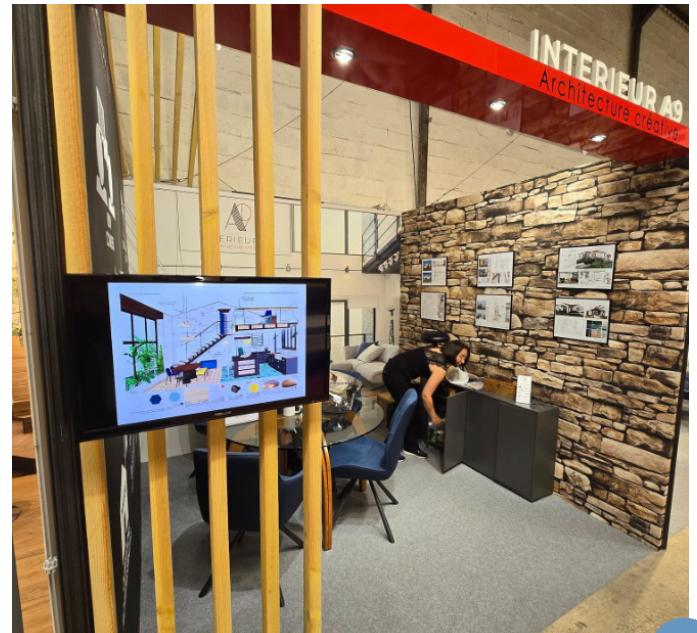
www.lesgourmandisesdebiscotte.fr

Foire des Minées 2025

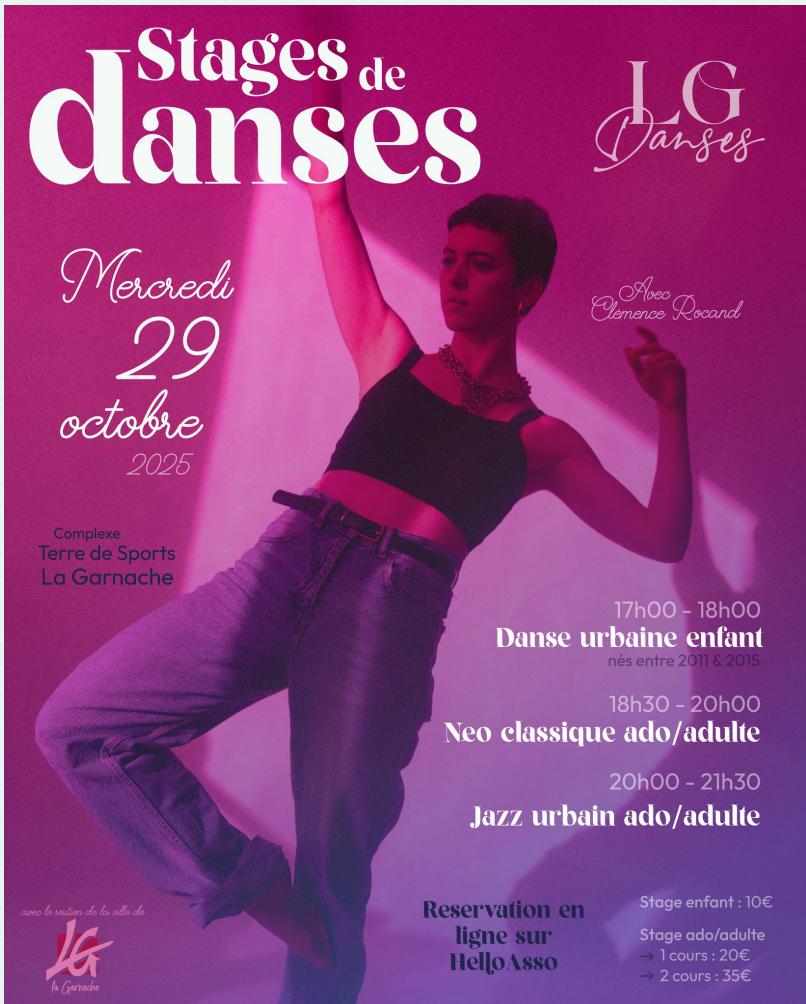
Comme chaque année, la mairie a offert un stand à la Foire des Minées de Challans.

Pour cette édition, il a été offert à l'entreprise **Intérieur A9**.

Les visiteurs ont également pu retrouver de nombreux autres stands tenus par des exposants garnachois, présents pour présenter leurs activités et échanger avec le public.



AGENDA



SUPER LOTO

DIMANCHE

02 Novembre à 14h00

Ouverture des portes à 12h00*

Organisé par
« Les VTTARDS Garnachois »
Animé par David « JAD »

La Garnache (85)

Salle Jacques Prévert

Bon d'Achat 1200 €

Bon d'Achat 250 €

Bon d'Achat 200 €

10 Bons d'Achat 100 €

+ 80
Lots

4 Lignes Suivies



Carte spéciale
Loto +

Bourrache

Lots Alimentaires
Séries BA
Et de nombreux
Autres lots...

3 € la carte / 15 € la plaque de 6 + 1 carte / 20 € la plaque de 10 cartes spéciales 2 € / 5 € les 3 - 10 € les 3 - 15 € les 5 - 20 € les 10

*Réservations Téléphoniques Maintenues Jusqu'à 13h15

Renseignements : 06.16.61.11.04

L'association se réserve le droit d'annuler ou de modifier tout cas de force majeure

* Si réservation, régler impérativement avant le 26 Octobre, 3 € par place. Chaque inscription vous donne droit à une carte de réservation valable pour un tirage spécial "réservation" pour un bon d'achat de 150 €.

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Commune _____
Nombre de places _____ x 3 € = _____ N° Tel et / ou Mail _____

Chèque à retourner au plus tard le 26 Octobre à l'ordre de l'association organisatrice :
« Les VTTARDS GARNACHOIS » / Inscription à envoyer à :
Mme CHIFFOLEAU Katia - 21 Route des Rincinaires - 85710 La GARNACHE
(Joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour le retour des cartes, merci.)

Tous les participants sont responsables de leurs actes et doivent respecter les règles de sécurité et de bonnes mœurs. L'association ne sera pas tenue responsable des actes de ses participants. Toute responsabilité sera exclue pour tout dommage physique ou matériel résultant d'un accident ou d'une négligence.

Ne pas jeter sur la voie publique, Merci.



SAVE THE DATE

Conférence "L'art du vagabondage" animée par Nans de l'émission Nus et Culottés



L'un des célèbres voyageurs de l'émission «**Nus et Culottés**», Nans Thomassey, sera présent à La Garnache le jeudi 27 novembre 2025, à la salle Prévert.

Dès 20h00, il invitera le public à partager une soirée exceptionnelle sur le thème de «**L'art du vagabondage**», un véritable hymne à la liberté, à la rencontre et à la confiance en l'autre.

L'ouverture des portes se fera à 19h15, pour permettre aux spectateurs de s'installer avant le début de la rencontre.

Une belle occasion de découvrir ou de redécouvrir l'esprit de l'émission culte et d'échanger avec l'un de ses aventuriers, autour d'une **vision inspirante et humaniste du voyage**.

Plus d'informations prochainement...

ÉTAT CIVIL

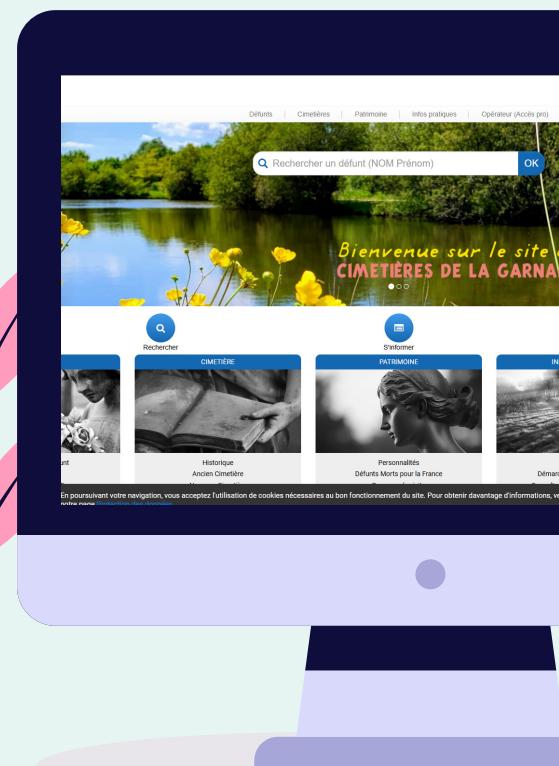
Faciliter le souvenir et la recherche de nos défunts

La commune de La Garnache vient de mettre en place un site internet entièrement dédié aux **cimetières communaux**. Avec ce nouveau service en ligne, elle souhaite **accompagner les familles et préserver le lien de mémoire qui unit les générations**.

Dans le cadre de l'amélioration continue des services rendus aux administrés, la commune de La Garnache met en ligne un nouveau site internet dédié aux deux cimetières communaux.

Grâce au déploiement d'un logiciel de gestion moderne et performant, ce site offre désormais la possibilité de **rechercher l'emplacement précis d'un défunt et de consulter les informations relatives aux concessions, notamment celles arrivées à échéance**.

Cet outil, **simple d'utilisation et accessible à tous**, vise à faciliter les démarches des familles et à assurer une **meilleure transparence** dans la gestion des cimetières.



Le site est accessible à l'adresse suivante :

<https://cimetiere.gescime.com/la-garnache-cimetiere-8571>

À noter : ce QR code sera affiché à l'entrée de chaque cimetière, permettant un accès direct au site depuis un smartphone.

Conseil municipal du 21 juillet 2025

Représentés : FLEURET Ernest - CARTRON Antoine - GAUTIER Catherine - DUFFAU Caroline
BRIAND Jonathan - PAJOT Anna

1- FIXATION DU TARIF ET CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA BALAYEUSE ASPIRATRICE

La commune de LA GARNACHE a acquis courant de l'année 2024 une balayeuse aspiratrice et la commune souhaite proposer de mutualiser ce nouveau service. Le conseil municipal approuve la tarification proposée pour la mise à disposition du local, et approuve la convention de mise à disposition.

2- SAUR – RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – ANNÉE 2024IERS

Le conseil municipal a pris acte et accepte le rapport annuel de la SAUR au titre de l'année 2024.

3- ACQUISITION MAISON « FONTENIT » - 16 RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

Le conseil municipal approuve l'acquisition des locaux situé au 16 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny au prix de 235 000,00 € net vendeur et 3 990,00 € de frais d'agence, frais de notaire en sus,

4- EXEMPTION ARTICLE 55 DE LA LOI SRU – PERIODE TRIENNALE 2026-2028

Le Conseil municipal valide pour la période triennale 2026 – 2028, l'exemption de l'article 55 de la loi SRU pour la Commune de LA GARNACHE, conformément à la présentation de Challans Gois Communauté

5- CESSION D'UN DELAISSE COMMUNAL - XB 52 – VALLEE DES LANDES

La commune a reçu une demande de Monsieur et Mme TAPP d'acquérir un délaissé communal cadastré XB 82 d'une superficie de 42 m².Le conseil municipal décide d'accepter la cession de la parcelle XB 82 au prix de 7€ HT

6- CESSION D'UNE PARCELLE – ZA 18I – LE PLESSIS

La commune a reçu un accord de Monsieur GUIBERT d'acquérir la parcelle communale cadastré ZA 18I d'une superficie de 260 m².Le conseil municipal décide d'accepter la cession de la parcelle ZA 18I au prix de 390€ HT.

7- DECLASSEMENT DELAISSE DE VOIRIE – 30 LE PLESSIS

Le conseil municipal décide de déclasser le délaissé de voirie situé en façade de la parcelle cadastrée section ZA numéro 125 d'une superficie d'environ 50 m².

8- DECLASSEMENT D'UN CHEMIN COMMUNAL – LE PLESSIS

Monsieur MERIAU souhaite faire l'acquisition de ce chemin en y maintenant une servitude au profit de Monsieur BRECHET. Que Mr BRECHET fera l'acquisition d'une petite partie du chemin en façade de la ZB 90. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de déclasser le chemin situé entre de les parcelles cadastrées, au lieu dit le plessis.

9- AVANCE REMBOURSABLE A L'EHPAD L'EQUAIZIERE

La commune de La Garnache, gestionnaire et responsable direct de notre EHPAD, propose de verser une avance de trésorerie, d'un montant maximum de 300 000,00 €, par le biais d'une convention. Cette convention a pour objet d'organiser le versement de cette avance remboursable, par le biais du Trésor Public. De ce fait, le Conseil municipal approuve le principe du versement d'une avance de trésorerie de 300.000,00€ au profit de l'EHPAD « L'Equaizière » remboursable au plus vite ou au maximum en septembre 2025 dès réception de la ligne de trésorerie.

10- REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE/LUDOTHEQUE

Le conseil municipal décide d'approuver le règlement intérieur de la médiathèque de La Garnache. Il entrera en vigueur à compter du 1er septembre 2025.

II- DEMANDE DE SUBVENTION – DRAC – DGD – EXTENSION HORAIRES D'OUVERTURE

Le Conseil approuve le projet d'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque, qui portera le total à 25 heures supplémentaires par semaine, réparties sur l'ensemble de la semaine (hors dimanche) et s'engage à maintenir cette extension d'horaire pendant une durée minimale de trois ans, soit de 2025 à 2027 inclus, valide le plan de financement, sollicite une subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), au titre de la DGD.

I2- ETAT DES INDEMNITE DES ELUS – ANNEE 2024

Les membres du conseil municipal ont pris acte de l'état annuel des indemnités versées aux élus locaux

I2- APPLICATION DE LA CLAUSE ANTI SPECULATION – LOT 42 – LOTISSEMENT LE PARC

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à l'application de la clause anti-spéculation pour le lot 42 du Lotissement du Parc compte tenu que le prix d'acquisition au m² est supérieur au prix fixé par les domaines, il n'y a pas lieu d'appliquer la présente clause.

I3- CONTRAT RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL – HABILITATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDEE

Le conseil municipal donne habilitation au Centre de Gestion agissant pour le compte de la collectivité/établissement, pour lancer une procédure de consultation en vue de la passation d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel, et autorise le Maire (le Président) à signer tous documents relatifs à ce projet.

I4- RECRUTEMENT D'UN APPRENTI POUR LA RENTREE PROCHAINE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'avoir le recours au contrat d'apprentissage.

I5- DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE DEUXIEME TERRAIN DE FOOTBALL « SYNTHETIQUE »

Le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter une subvention dans le cadre de la réalisation d'un deuxième terrain de football « synthétique », auprès du Conseil Départemental de la Vendée ainsi qu'àuprès de la Fédération Française de Football dans le cadre du dispositif FAFA.

ÉTAT CIVIL

Nous publions dans ce numéro, uniquement les actes d'état civil (naissances, mariages, décès) pour lesquels nous avons obtenu l'accord des familles avant le bouclage du numéro précédent le départ en impression.

Bienvenue à ces petits Garnachois :

Maël le 01/08/2025
RIOU Thibaut et de BETHYS Marina

Manoë le 15/08/2025
RAIMBAUD Lucas et de CALARD Floriane

Maxine le 06/09/2025
MARCHAND Benjamin et de SIRE Angèle

Félicitations aux jeunes mariés

SCHLOSSER Jean et **CALAFIORE Manon**
le 05/07/2025

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille :

GESLOT Joël
le 13/07/2025, à l'âge de 76 ans

CALLEAU René
le 27/07/2025, à l'âge de 91 ans

BLAIS André
le 02/08/2025, à l'âge de 93 ans

GILLON Aymon
le 28/08/2025, à l'âge de 84 ans

DURANTEAU née POIROUX Claudette
le 02/09/2025, à l'âge de 90 ans

L'entretien des concessions funéraires : un devoir de mémoire et de respect

Au cimetière communal, chaque concession raconte une histoire. Elle est le témoignage d'un passé familial, d'un attachement à notre commune et d'un hommage rendu à ceux qui nous ont quittés. Afin de préserver la dignité de ce lieu de recueillement, il est essentiel que chaque concession soit régulièrement entretenue par les familles concernées.

Un lieu de mémoire à préserver

La bonne tenue des sépultures contribue à la sérénité et au respect du cimetière. Des concessions bien entretenues offrent à tous un cadre apaisant, propice au recueillement. Elles participent également à l'image et à l'harmonie du cimetière, qui reste un lieu de mémoire collective.

Une responsabilité des familles

L'entretien des tombes (nettoyage, désherbage, réparation des monuments ou des entourages) incombe aux titulaires de la concession ou à leurs ayants droit. Une sépulture délaissée ou en mauvais état peut devenir dangereuse pour les visiteurs. La commune peut alors être amenée à intervenir, voire à engager une procédure de reprise des concessions abandonnées, comme le prévoit la réglementation.

Des gestes simples, mais importants

Un entretien régulier (arrosage, nettoyage des pierres, retrait des fleurs fanées, désherbage des allées autour de la concession) suffit à prolonger la durée de vie du monument et à maintenir la dignité du lieu.

Un engagement de respect

Prendre soin d'une concession, c'est avant tout honorer la mémoire de nos proches et préserver la valeur symbolique de ce lieu pour les générations futures.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

DU 07 OCTOBRE AU 06 DÉCEMBRE 2025

 LA GARNACHE

Mardi 21 octobre - 20h30 - secteur 2 (rouge)
Mardi 04 Novembre - 20h30 - secteur 3 (jaune)
Mardi 18 Novembre - 20h30 - secteur 4 (orange)
Mardi 25 Novembre - 20h30 - secteur 5 (violet)
Samedi 06 Décembre - 10h30 - secteur 6 (bleu)



contact@lagarnache.fr - 02 51 93 11 08